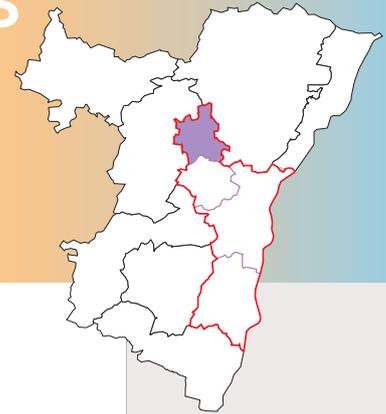




CARTE D'IDENTITÉ INTERCOMMUNALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

GROUPE PILOTE ÉNERGIE



Les travaux de la plateforme de transition énergétique des territoires ont permis d'établir un état des lieux des connaissances de consommation et de production d'énergie sur le territoire pilote du SCOTERS. L'analyse de la typologie des besoins en énergie et des usages actuels montre la **structure des besoins futurs à satisfaire**.

La connaissance des capacités actuelles et futures de production locale d'énergie renouvelable montre les écarts à réduire. Elle pointe les **marges de manœuvre à trouver** dans les autres piliers de la transition énergétique que sont la sobriété et l'efficacité énergétique.

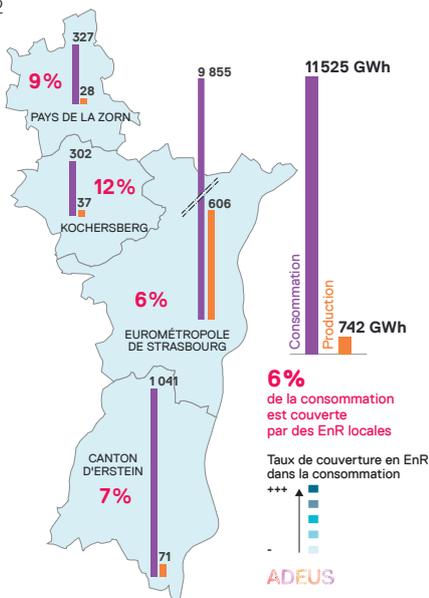
Chiffres clés de l'intercommunalité

Nombre de communes	21
Population	15 802
Nombre de gares	3

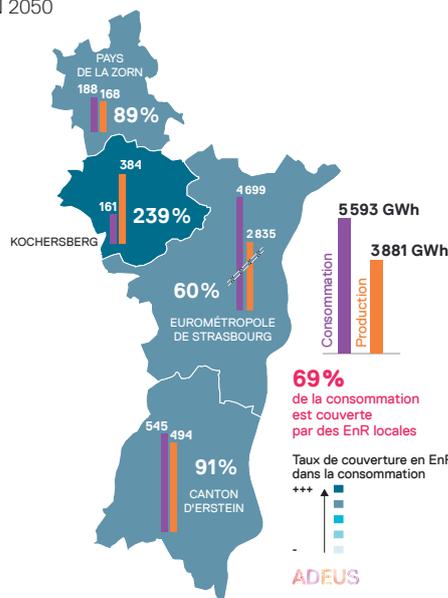
Source : INSEE, RP 2014

RAPPORT ENTRE ÉNERGIE CONSOMMÉE ET ÉNERGIE PRODUITE DANS LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SCOTERS (HORS TRANSPORTS ET HORS ÉNERGIE HYDRAULIQUE)

EN 2012



EN 2050



PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE

L'hydroélectricité et la production d'agro-carburants ont été volontairement écartées, car la première est liée à un enjeu plus national que local, tandis que la seconde entre en compétition avec les terres agricoles destinées à l'alimentation.

Les cartes ci-dessus fournissent des ordres de grandeur des consommations et productions d'énergie sur le territoire en 2012 et à l'horizon 2050. La production excédentaire d'un territoire peut

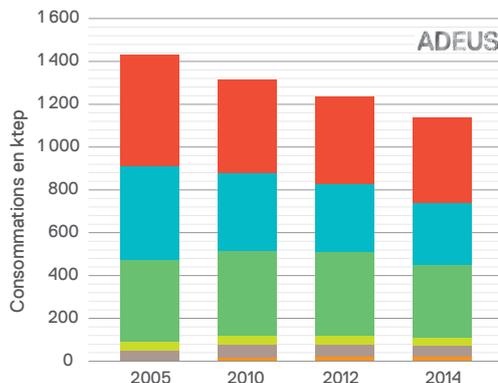
contribuer à combler les besoins des autres afin de sécuriser un approvisionnement énergétique localement. L'interconnexion des territoires assure l'équilibre énergétique.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Évolution entre 2005 et 2014

La consommation d'énergie du SCOTERS en 2014 représente près de la moitié des consommations du Bas-Rhin. Ceci s'explique par l'intensité de l'activité économique du territoire, mais aussi par sa densité de population. Rapportée au nombre d'habitants, la Communauté de communes du Pays de la Zorn a une consommation par habitant plus importante que le reste du SCOTERS. Depuis 2005, le SCOTERS a diminué ses consommations d'énergie de près de 21%.

Ces évolutions sont nettes au sein de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté de communes du Canton d'Erstein alors qu'elles sont moins sensibles sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn. Cette diminution est davantage liée à une baisse de l'activité économique (moins présente sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn) et des hivers plus cléments qu'à des efforts volontaires de maîtrise de l'énergie.

ÉNERGIE FINALE CONSOMMÉE DEPUIS 2005 DANS LE SCOTERS (EN KTEP)



produits pétroliers
gaz naturel
électricité
(émissions indirectes)
chaleur et froid issus de réseaux
(émissions indirectes)
bois-énergie (EnR)
autres renouvelables

NB : Combustibles minéraux solides (CMS) et « autres non renouvelables » non significatifs.
Source : Invent'Air V2016 - ATMO Grand Est

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE FINALE ENTRE 2005 ET 2014

	SCOTERS	SCOTERS hors Eurométropole	C.C. du Pays de la Zorn
Énergie finale consommée en 2014 (ktep)	1137	185	36
Par habitant (tep/hab.)	2,0	2,1	2,3
Évolution 2005/2014	-21 %	-13,5 %	-8 %

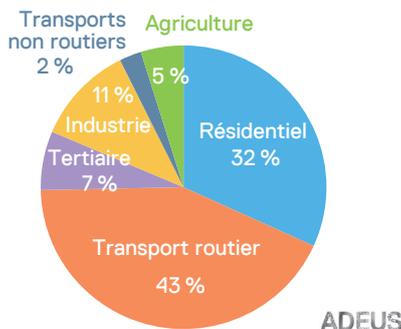
Source : Invent'Air V2016 - ATMO Grand Est

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Répartition par secteur en 2013

Comme ailleurs sur le territoire, une part importante des consommations est liée aux ménages. Le secteur du transport routier est le premier poste de consommation suivi du résidentiel. Le profil de consommation de la Communauté de communes du Pays de la Zorn se distingue des autres territoires du SCOTERS, avec une part peu importante des consommations issues des activités industrielles ou tertiaires, ces secteurs y étant peu représentés.

CONSOMMATION PAR SECTEUR DANS LA C.C. DU PAYS DE LA ZORN EN 2013

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td



PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE

Par convention, les consommations d'énergie sont exprimées en énergie finale, c'est-à-dire celle qui est consommée et facturée à l'utilisateur final.

Les consommations sont en tonnes (tep) et kilotonnes équivalent pétrole (ktep). Cette unité est utilisée pour comparer et compter les grandes quantités d'énergie.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Sources énergétiques en 2013

L'énergie consommée sur le territoire est principalement issue du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité. Près de 70% de l'énergie consommée est d'origine fossile (pétrole, gaz naturel).

Peu industriel et avec un réseau de gaz limité à la commune de Hochfelden, le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn présente une consommation assez faible en gaz naturel : il est l'un des territoires les plus dépendants au pétrole, notamment pour le chauffage, mais aussi pour les déplacements (présence de l'autoroute A4 et de ses nombreux poids lourds qui y circulent).

La part des énergies renouvelables (hors hydraulique) est d'environ 12%.

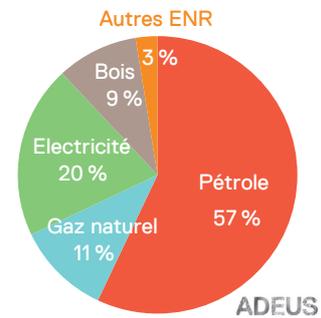
SOURCES ÉNERGÉTIQUES EN 2013

	SCOTERS	SCOTERS hors Eurométropole	C.C. du Pays de la Zorn
Énergies fossiles hors nucléaire	59,2%	63,4%	67,9%
EnR hors hydraulique	9,3%	11,5%	11,9%

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

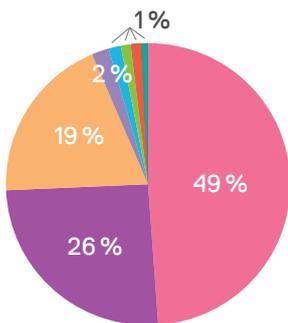
SOURCES D'ÉNERGIE CONSOMMÉE DANS LA C.C. DU PAYS DE LA ZORN EN 2013

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

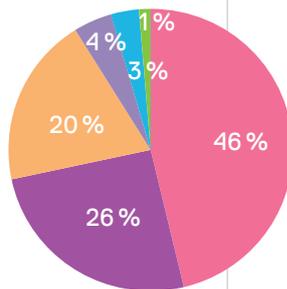


CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Consommations liées aux transports en 2013

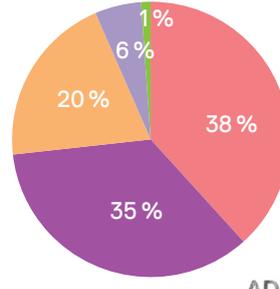
DANS LE SCOTERS



SCOTERS HORS EUROMÉTROPOLE



C.C. DU PAYS DE LA ZORN



- voiture particulière
- poids lourds
- véhicules utilitaires légers
- transport ferroviaire
- transport fluvial
- deux-roues
- transport aérien
- tramway

ADEUS

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

La Communauté de communes du Pays de la Zorn se distingue des autres territoires, avec une part plus importante de déplacements effectués par poids lourds due à la présence de l'autoroute A4. Les déplacements en voiture particulière ainsi que le transport de marchandises par poids lourds et utilitaires représentent la très grande majorité des consommations liées aux transports. Les déplacements dits alternatifs (non dépendants du pétrole) représentent moins de 10% des consommations.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Consommations des ménages en 2013

Près de la moitié des consommations totales énergétiques du territoire sont liées aux ménages. Ils consomment à la fois de l'énergie pour se loger (chauffage, éclairage, etc.) et pour se déplacer.

Les maisons individuelles (plus énergivores car plus de surface de contact avec l'extérieur) sont largement majoritaires sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn, contrairement à l'Eurométropole de Strasbourg où les logements collectifs sont prépondérants.

La principale forme d'énergie consommée dans le résidentiel est la chaleur (bois, chaleur issue du chauffage urbain, gaz naturel et produits pétroliers).

Les trois quarts de l'énergie consommée dans le résidentiel sont utilisés pour produire de la chaleur, dont 60% pour le chauffage.

Au sein de la Communauté de communes du Pays de la Zorn, plus de 70% de logements ont été construits avant 1990, dont la moitié a été construite avant la première réglementation thermique de 1974 qui a fait suite au premier choc pétrolier. Elle avait pour objectif de baisser de 25% la consommation énergétique des bâtiments de cette époque. En effet, les logements construits dans l'urgence entre 1945 et 1974 sont particulièrement énergivores (jusqu'à deux tiers d'énergie de chauffage en plus par rapport à un logement d'après 1999). Néanmoins, le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn dispose d'un parc de logements plus récent qu'au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.

SOLUTIONS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Il y a dans le secteur résidentiel un intérêt majeur à agir sur les besoins en chauffage des habitations et en eau chaude sanitaire : isolation thermique, amélioration de l'efficacité des systèmes de production de chaleur (solaire thermique, réseaux de chaleur : bois, géothermie, biogaz, incinération de déchets...).

POIDS DES CONSOMMATIONS RÉSIDENTIELLES ET DES VOITURES PARTICULIÈRES DANS LA CONSOMMATION TOTALE DU TERRITOIRE EN 2013

	SCOTERS	SCOTERS hors Eurométropole	C.C. du Pays de la Zorn
Part du résidentiel et des voitures particulières	44%	48%	49%

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

TYPE D'HABITAT EN 2012

	SCOTERS	SCOTERS hors Eurométropole	C.C. du Pays de la Zorn
Part des maisons individuelles	28%	74%	84%
Part des logements collectifs	72%	26%	16%

Source : INSEE, 2012

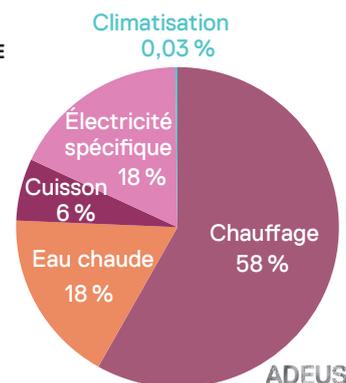
TYPE D'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN 2013

Type d'usage	SCOTERS
Chaleur	66%
Électricité	34%

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

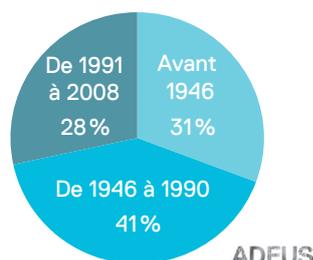
USAGES DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE DANS LE RÉSIDENTIEL DANS LE SCOTERS EN 2013

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td



ANCIENNETÉ DU BÂTI DANS LA C.C. DU PAYS DE LA ZORN

Source : INSEE, RP2011 exploitation principale



Dans le SCOTERS, le parc de véhicules augmente et le taux d'équipement des ménages, bien qu'il diminue sur des territoires comme l'Eurométropole, reste élevé: un ménage sur trois dispose d'au moins deux voitures. Ainsi, la voiture est le mode de déplacement privilégié: un trajet sur deux est effectué en voiture et un tiers des trajets inférieurs à 3 km sont effectués en voiture.

C'est d'autant plus vrai pour les territoires situés hors de l'Eurométropole qui ne disposent pas d'autant d'alternatives: 81% des déplacements de la Communauté de communes du Pays de la Zorn sont effectués en voiture. Si la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé, c'est également celui avec lequel les ménages parcourent le plus de distance. Aujourd'hui, tous modes confondus, les ménages parcourent en moyenne plus de 20 km quotidiennement pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn, en lien avec l'accroissement des distances entre lieu d'emploi et lieu de résidence et la relative efficacité de ce mode de transport par rapport aux alternatives.

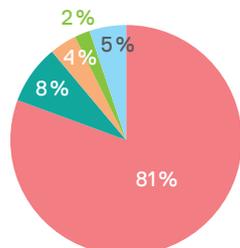
L'Eurométropole de Strasbourg permet à 25 % de ses ménages de vivre dans la proximité et d'avoir ainsi accès aux commerces et aux services du quotidien à moins de 500 m de leur domicile. Cette part est moindre sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn. Tous les territoires du SCOTERS peuvent encore développer leur vie dans la proximité et limiter le recours à la voiture, un mode particulièrement consommateur en énergie: une voiture consomme 35 fois plus d'énergie que la marche à pied ou le vélo. Ils peuvent ainsi développer des formes urbaines plus denses et plus compactes, développer des offres alternatives (infrastructures et qualité des infrastructures) et repositionner la voiture à une « juste » place, favoriser la mixité des fonctions et localiser les fonctions sur le territoire, tout en veillant à ce que les déplacements induits soient compatibles avec les solutions de mobilité proposées.

PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODE

Pour des raisons de seuils statistiques, l'analyse des parts modales et des distances parcourues n'a pas été élargie à l'ensemble des déplacements. Elle ne s'attache qu'aux déplacements domicile-travail qui, pour rappel, représentent 40 % des distances quotidiennes réalisées en voiture dans le Bas-Rhin, soit 9 000 000 de km.

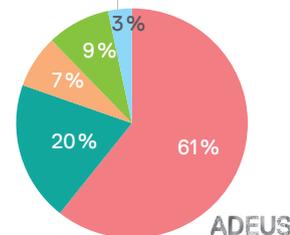
PARTS MODALES DANS LE CADRE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES MÉNAGES EN 2012

DANS LA C.C. DU PAYS DE LA ZORN



Source : MIGAL 2012

DANS LE SCOTERS



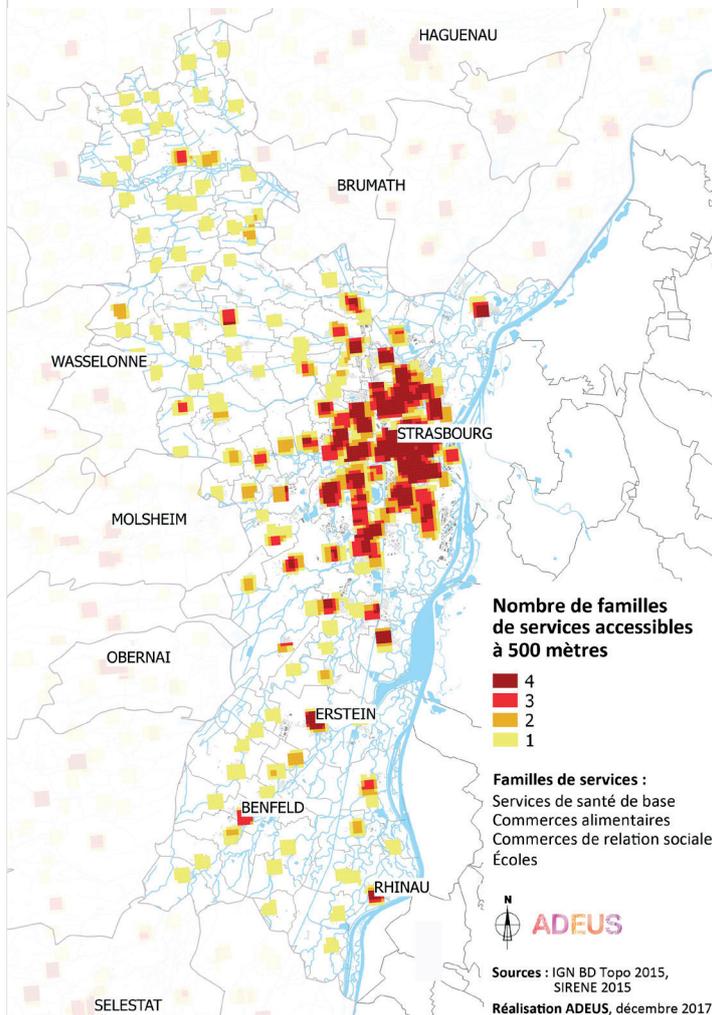
ADEUS

DISTANCES MOYENNES PARCOURUES DANS LE CADRE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL EN 2012

	SCOTERS	SCOTERS hors Eurométropole	C.C. du Pays de la Zorn
Distances moyennes parcourues	10 km	18 km	20,5 km

Source : MIGAL, 2012

PRÉSENCE À 500 MÈTRES DES COMMERCES ET SERVICES DU QUOTIDIEN EN 2015



Une situation de précarité énergétique est liée à la faiblesse des revenus d'un ménage, à l'augmentation des prix de l'énergie conjuguée à la mauvaise qualité thermique du logement (précarité énergétique du logement) et/ou conjuguée à la distance importante des pôles urbains (précarité énergétique des déplacements).

Les proportions de ménages en situation de précarité énergétique (logement et/ou déplacements) varient peu sur le territoire du SCOTERS et restent modestes en comparaison de la situation de la région Grand Est, compte tenu de la proximité du pôle strasbourgeois (revenu médian important, distance parcourue faible).

ESTIMATION DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES EN 2008

	SCOTERS	C.C. du Pays de la Zorn	Région Grand Est
Part des ménages précaires : logement	15 %	16 %	25 %
Part des ménages précaires : déplacements	9 %	8 %	-
Part des ménages précaires : logement + déplacements	7 %	6 %	-

Source : EIFER 2016, enquête nationale transport/déplacement 2008 et pour la donnée Grand Est : INSEE, Dossier Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine n° 1-2016.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE - Consommations du secteur tertiaire en 2013

Comme pour les ménages, le chauffage et la production d'eau chaude constituent les principaux usages de l'énergie pour le secteur tertiaire. Celui-ci se caractérise toutefois par une consommation importante d'électricité, notamment liée aux besoins en cuisson et en climatisation, qui représente un poste de consommation relativement important, d'autant qu'il ne cesse de croître ces dernières années.

Plus de 50 % de l'énergie est d'origine électrique.

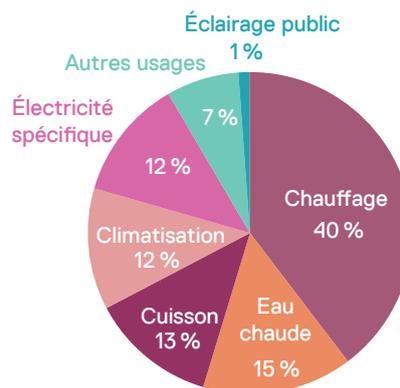
TYPE D'ÉNERGIE CONSOMMÉE EN 2013

Type d'usage	SCOTERS
Chaleur	47 %
Électricité	53 %

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td

USAGES DE L'ÉNERGIE CONSOMMÉE DANS LE RÉSIDENTIEL DANS LE SCOTERS EN 2013

Source : CREA ALSACE/ASPA 150420402-td



SOLUTIONS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Plus de 50 % de l'énergie est d'origine électrique. Une production électrique locale est envisageable : éoliennes, photovoltaïque sur toiture, géothermie, hydroélectricité...

PRODUCTION D'ÉNERGIE - Production d'énergie du SCOTERS

La production d'énergie dans le périmètre du SCOTERS est à 80% d'origine hydraulique. Elle provient des trois grandes centrales hydroélectriques le long du Rhin au sein de l'Eurométropole de Strasbourg et de la Communauté de communes du Canton d'Erstein. Les variations sont issues des aléas climatiques influençant les débits disponibles dans le fleuve (ex. : canicule de 2003). L'énergie hydraulique a atteint aujourd'hui ses capacités maximales de production et constitue une filière de production d'enjeu national (de l'ordre de 2% de la puissance hydraulique nationale). Hors hydraulique, le SCOTERS ne couvre que 5% de ses besoins en énergie. Les autres territoires, sans énergie hydroélectrique, présentent une production basée majoritairement sur le bois. La Communauté de communes du Pays de la Zorn peine à couvrir ses besoins. La part d'énergies renouvelables locales dans la production reste très limitée, mais en progression.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ENTRE 2000 ET 2013

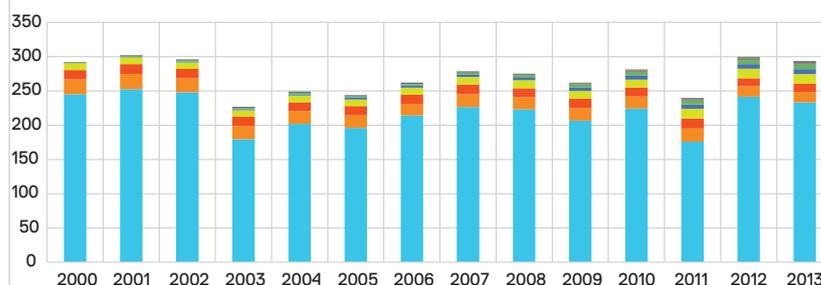
	SCOTERS	SCOTERS hors C.C. du Canton d'Erstein*	C.C. du Pays de la Zorn
Production 2013 (ktep)	294	131	1
Taux de couverture des besoins	25 %	13 %	3 %
Évolution 2000/2013	+0,5 %	+4 %	424 %

* La Communauté de communes du Canton d'Erstein est la plus productrice d'énergie dans le SCOTERS.

Source : CREA ALSACE/ASPA 15042402-TD

PRODUCTION D'ÉNERGIE PAR FILIÈRE DANS LE SCOTERS ENTRE 2000 ET 2013 (EN KTEP)

Source : CREA ALSACE/ASPA 15042402-TD



Grandes filières

- grande hydraulique (>= 10 MW)
- production de bois énergie
- extraction de pétrole
- déchets incinération EnR
- PACs géothermiques
- solaire thermique
- déchets incinération non EnR
- PACs aérothermiques
- solaire photovoltaïque

SOLUTIONS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le potentiel hydroélectrique du territoire du SCOTERS étant entièrement exploité, **la diversification du bouquet énergétique est un enjeu important pour le territoire**. Cependant, la production stagne et le lent développement d'autres filières de production d'énergies renouvelables comme la PAC géothermie depuis 2000, le solaire thermique et photovoltaïque depuis 2006 et le biogaz depuis 2009, ne suffit pas à augmenter significativement la production dans la perspective de couvrir les besoins du territoire.

PRODUCTION D'ÉNERGIE

Production d'Énergie Renouvelable

Le potentiel de production pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn est de 14 ktep (hors hydraulique), soit un taux de couverture de près de 90% des besoins en 2050 (projection de consommation basée sur une hypothèse de réduction de moitié de la consommation de 2012).

L'interdépendance énergétique des territoires provient du déséquilibre entre un potentiel de production d'EnR et un besoin énergétique sur une même zone : l'interconnexion entre territoires assure un rééquilibrage entre besoins et ressources.

L'organisation des synergies entre les territoires passe par un changement d'échelle de réflexion (SCOTERS, mais surtout InterSCoT, région Grand Est et outre-Rhin).

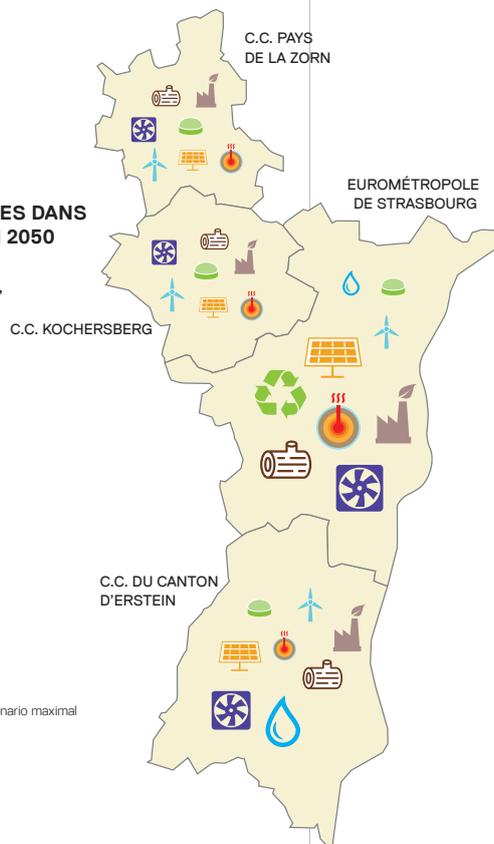
ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE SCOTERS À L'HORIZON 2050

Plus la taille du symbole est grande, plus le potentiel est important

-  pompe à chaleur
-  valorisation des déchets
-  turbine
-  bois énergie
-  biogaz
-  éolien
-  solaire thermique
-  géothermie profonde
-  énergie fatale

ADEUS

Source : Outil 100 % EnR, ADEME 2016, scénario maximal
Réalisation ADEUS, décembre 2017



PRODUCTION D'ÉNERGIE - Distributeurs d'énergie sur le territoire

DISTRIBUTEURS D'ÉNERGIE PRÉSENTS EN 2015

Distributeurs d'énergie		C.C. du Pays de la Zorn
Gaz	GRDF	Absent sauf Hochfelden
	R-GDS	Absent sauf Hohfrankenheim et Wingersheim
Électricité	Strasbourg Électricité Réseaux	Présent

Le réseau gaz est peu développé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de la Zorn.

SOURCES

INVENT'AIR Alsace 2013, **CREA ALSACE/ATMO GRAND EST** (Bases de données 15042402-TD et 150811701-TD), **DREAL Grand Est** (Énergie, Air, Climat - Énergies renouvelables), **ADEUS** (Observatoire des Déplacements - Enquête Ménages Déplacements, résultats essentiels Bas-Rhin 2009 ; L'énergie dans le territoire du SCOTERS, état des lieux et perspectives, 2015 ; Transition énergétique: quels enjeux pour les territoires ?), **INSEE** (RP 2013/2011 exploitation principale ; MIGAL 2012), **EIFER**.



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**
Équipe projet : **Jessica BERLET** (chef de projet), **Anais GSELL-EPAILLY, Pierre-Olivier PECCOZ, Stéphane WOLFF**

PTP 2017 - N° projet : **2.1.4.3** - Mise en page : **Sophie Monnin**

© ADEUS - Décembre 2017

Les notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org